

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 2 mai 2011 ajournée le 16 mai 2011 au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc  
André Picard  
Jean Brousseau  
Sylvie Frigon  
Mario Lasalle

Était absente :  
Françoise Cormier

Est également présent :  
Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier, de la municipalité de Crabtree.

202-2011

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

M. le Maire ouvre la séance et constate le quorum.

R 203-2011

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire a approuvé le 2 mai 2011, le règlement 2011-186 décrétant des travaux de prolongement du réseau électrique à 3 phases et du réseau de Bell dans le cadre de l'aménagement d'un mini-parc industriel et pourvoyant au paiement de ces travaux au moyen d'un emprunt de 196 276,05;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Picard, appuyé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers, que la municipalité de Crabtree autorise le directeur général Pierre Rondeau à signer pour et au nom de la municipalité de Crabtree à signer le document d'Hydro-Québec daté du 21 février 2011 autorisant les travaux au coût de 196 276,05 \$.

**ADOPTÉ**

204-2011

**DÉPÔT D'UNE LISTE DE COMPTES DES PAIEMENTS AUTORISÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE DÉPENSES**

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal les comptes apparaissant aux listes Lot 1 et Lot 3, du 12 et 13 mai pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 66 417,38 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

R 205-2011

**ADOPTION DES COMPTES**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes d'une somme de 28 225,15 \$ apparaissant à la liste du lot 2, du 12 mai 2011, soient adoptés et payés.

**ADOPTÉ**

**R 206-2011**

**RENOUVELLEMENT DE MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu de renouveler pour un terme de deux (2) ans, le mandat des membres suivants au comité consultatif d'urbanisme :

- Denis Rondeau
- Raymond Beauchamp
- France Froment
- Henri Thouin

**QU'**une lettre de remerciements leur soit adressée à chacun.

**ADOPTÉ**

**R 207-2011**

**APPUI DU PROJET DE PHASE 2 DU QUAI MUNICIPAL – PACTE RURAL**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'appuyer le projet de phase 2 du quai municipal dans le cadre de la politique nationale de la ruralité de la MRC de Joliette.

**DE** faire une demande d'aide financière de 40 000 \$ pour le projet de quai municipal dans le cadre de la politique nationale de la ruralité de la MRC de Joliette;

**QUE** le maire Denis Laporte et le directeur général Pierre Rondeau soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le protocole avec la MRC de Joliette dans le cadre du Pacte rural.

**QUE** copie de la présente résolution soit envoyée à la MRC de Joliette.

**ADOPTÉ**

**R 208-2011**

**ACHAT D'UNE SECTION DE QUAI POUR LA PHASE 2**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre se la firme Structure marine préparée par Bruno Nolet, en date du 15 décembre 2010 pour la somme de 20 8 00 \$ excluant les taxes;

**ATTENDU QUE** le projet a reçu l'approbation du conseil municipal, de celui de la MRC de Joliette et du CLD de Joliette;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat d'une section de quai flottant tel que déposé dans l'offre du 15 décembre 2010 préparé par Bruno Nolet, pour la somme de 20 800 \$ excluant les taxes;

**ADOPTÉ**

**R 209-2011**

**CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général adjoint, Christian Gravel, à participer au congrès de L'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec les 8, 9 et 10 juin 2011 et de défrayer les frais qui s'y rattachent.

**ADOPTÉ**

**R 210-2011**

**SOUSSIONS LIGNES DE RUES ET STATIONNEMENTS  
MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** le 7 juin 2010 suite à l'ouverture des soumissions sur invitation, le Conseil adoptait la résolution R185-2010 accordant le contrat de lignes de rue à la firme au plus bas soumissionnaire soit LIGNCO au montant de 13 209,40 \$;

**ATTENDU QUE** le conseil n'est pas tenu d'aller en soumission pour les contrats de moins de 25 000 \$;

**ATTENDU QUE** la firme LIGNCO consent à maintenir les mêmes prix que ceux soumis en 2010;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Picard, appuyé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le contrat de lignes de rues et des stationnements municipaux avec la firme LIGNCO aux mêmes conditions que celles soumises en 2010

**ADOPTÉ**

**R 211-2011**

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LOISIR ET SPORT  
LANAUDIÈRE - 2010-2011**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler l'adhésion à Loisir et Sport Lanaudière pour 2011-2012 au montant de 100 \$.

**ADOPTÉ**

**R 212-2011**

**COMMANDITE - RELAIS POUR LA VIE**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de donner une commandite de 100 \$ à l'équipe d'Annie Loyer dans le cadre du relais pour la vie de la Société canadienne du cancer qui se tiendra le 10 juin 2011 à Notre-Dame-des-Prairies.

**ADOPTÉ**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 55.**

\_\_\_\_\_  
Denis Laporte, maire

\_\_\_\_\_  
Pierre Rondeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.